

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste :	
Directeur (trice) d'école avec décharge totale EPU La Condamine – MAZAN	
<p>Rattachement administratif : EPU La Condamine - Mazan Circonscription de l'Isle s/ la Sorgue</p>	<p>Texte de référence : Code de l'Education Article L.411-2 issu de la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directeur d'école. Décret n° 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école Arrêté du 28 novembre 2014 portant organisation de la formation des directeurs d'écoles, paru au JO du 9 décembre 2014. Circulaire n° 2014-163 du 1er décembre 2014 relatif au référentiel métier des directeurs d'école. BO spécial n° 7 du 11/12/2014. Circulaire MEN 2022578C du 25 août 2020 concernant les fonctions et conditions de travail des directeurs d'écoles. BOEN n° 32 du 27/08/2020.</p>
Quotité : 100%	<p>Indemnités / remboursement de frais : BI : 40 points NBI : 8 points ISS de direction : 2217</p>
Procédure de recrutement : étude des dossiers et entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu	Conditions : Liste d'Aptitude à l'emploi de directeur
<p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'école exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives en conformité avec les textes régissant les missions de directeur.</p> <p>Il représente l'institution et sera l'interlocuteur privilégié des familles, des partenaires, des élus locaux, et des associations concernées par la politique de la ville ;</p> <p>Il accompagne les familles à la parentalité et mettra en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ;</p> <p>Il organise la scolarité de tous les élèves et apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ;</p> <p>Il encourage, mutualise et valorise les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes des enseignants et contribue à leur diffusion au sein de l'école et du réseau ;</p> <p>Il élabore et renseigne les outils de pilotage et de suivi en relation étroite avec le coordonnateur du réseau et l'inspecteur de circonscription ;</p> <p>Il participe activement aux travaux des instances du réseau et contribue à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation ;</p>	

Compétences attendues :

- Animer et coordonner une équipe d'école élargie ;
- S'appuyer sur les résultats aux évaluations nationales pour conduire le pilotage pédagogique
- Animer des dispositifs spécifiques, faire vivre le concept de réseau et se placer dans une dynamique de projet ;
- Appréhender les enjeux et les problématiques de l'éducation prioritaire ;
- Maîtriser les outils numériques et applications qui permettent d'assurer le pilotage pédagogique et administratif de l'école ;
- Organisation et conduite de réunions ;
- Disponibilité et engagement (concertations, réunions)

Connaissances :

- Bonne connaissance du système éducatif et du référentiel de l'éducation prioritaire ;
- Maîtrise du fonctionnement d'une école primaire et prise en compte des spécificités du territoire sur lequel l'école recrute.

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l'IEN de la circonscription actuelle, pour avis

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr et ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr